L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 11 JUILLET 1851.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE.
No 33, rue de Chartres

JOURNAL OFFICIEL *de l'Etat, du Conseil-Général, du Conseil de la Première Municipalité, et de la Commission de Législation.*

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 11 JUILLET.

RENCONTRE FATALE.

Un duel provoqué par les malheureux événements qui ont éclaté parmi les whigs de la Nouvelle-Orléans, vient d'être heureusement terminé par un des deux adversaires, a eu lieu hier entre M. Faust, rédacteur en chef du journal de l'Ordre, et le docteur Hunt. Celui-ci a reçu, dans la première rencontre, une balle dans la cuisse droite. M. Faust, il y a trois jours, au milieu d'un meeting politique que le rédacteur en chef du journal de l'Ordre venait de haranguer, et dans lequel il s'agissait de prononcer entre M. Théodore Hunt, le docteur, et M. Isaac Marks, les deux candidats au Congrès dans le premier District. Le lendemain M. Frost envoya au docteur Hunt un cartel que celui-ci accepta, et mercredi vers cinq heures de l'après-midi les deux adversaires s'étaient transportés à la Métairie avec leurs témoins pour vider leur querelle les armes à la main lorsque la police survint à temps pour empêcher le combat. MM. Frost et Hunt furent mis sous caution, comme ils avaient décidés à se battre, et en sortant du bureau du recorder où ils avaient été conduits par l'ordre du commissaire de police pour fournir le cautionnement exigé, ils se rendirent aux casernes où les conditions du combat furent immédiatement réglées.

MM. Frost et Hunt furent placés à quarante pas de distance. L'arme choisie par M. Hunt était le mousquet. Un premier feu resta sans résultat. Les témoins essayèrent alors mais sans succès d'arranger l'affaire. Les mousquets furent rechargés à balle, les adversaires placés à la même distance, et au signal donné deux coups de feu partirent à la fois. On vit le docteur chanceler, son arme lui échappa des mains et il tomba lourdement sur le sol. La balle de son adversaire l'avait frappé en pleine poitrine et lui avait percé le poumon. Vingt minutes après il avait cessé de vivre et ses témoins transportaient son cadavre en ville.

Voilà quelques-uns des misérables querelles qui divisent la 2e municipalité. Il a fallu, en vérité, il a fallu du sang pour assouvir la vengeance d'une chétive bande d'ambitieux. Nous ne comprenons pas que les amis de MM. Hunt et Frost n'aient pas arrangé à l'amiable une affaire qui n'avait pu finir bien. La moindre concession de part ou d'autre eut prévenu le duel. Une injure verbale peut se retirer, et s'il est vrai que le combat devait avoir lieu, les témoins auraient pu, des premières paroles échangées, que des lenteurs calculées ont trop prolongées, reconnaître que les conditions du combat étaient trop graves pour être acceptées sans un mûr examen. Nous espérons que le sang versé ne sera pas le seul, et il nous semble étonnant que les duellistes ne soient pas plus sévères que nous leur souhaitons.

M. Frost était un jeune homme de beaucoup de talent et de beaucoup d'avenir. Membre du barreau, il était aussi habile écrivain qu'orateur éloquent et persuasif. Le public en lui perd un de ses plus grands représentants, le barreau un des ses plus beaux ornements.

AFFREUX MALHEUR.

Une des familles les plus honorables de la Nouvelle-Orléans vient d'être frappée par une de ces inexplicables catastrophes qui jettent le deuil dans toute une population et dont le secret ne se dévoile difficilement. Les victimes sont une femme et trois enfans du docteur Vigne, ancien chirurgien de l'hôpital, entre Royale et Bourbon.

Quelques mots de la funèbre histoire.

Dimanche dernier, Mme Vigne ayant fait des pralines et pistaches en mangea ainsi que ses trois enfans. Vers minuit elle se plaignit de vives douleurs d'estomac et fut saisie de vomissements violents. Son mari lui prodigua tous les soins que réclamait la fâcheuse position où elle se trouvait, mais ils furent impuissans à conjurer le mal qui fit qu'empirer et devint du matin même avec une effrayante rapidité.

Cependant encore chaud, lorsque deux de M. Vigne, frappés de la mort de leur mère, furent malades à leur tour et expérimentèrent les mêmes douleurs. Le premier, âgé de cinq ans et demi, mourut dans la journée, et le second, âgé de sept ans, le lendemain.

Des médecins avaient été appelés auprès de tous les trois, mais tous leurs efforts et toute la science n'avaient pu les arracher à la mort. Le docteur Vigne, qui ne cesse d'avoir pu, pas même un cordial, ne sortait du chevet de ses enfans que pour aller auprès de sa femme, qui, elle aussi, succombait. On s'était hâté de faire venir un autre médecin, mais ce fut inutilement que tous les secours furent prodigués, la malheureuse femme succomba.

Le docteur Vigne, âgé d'environ trois ans, a été vendredi soir, et après avoir traversé une épreuve analogue à celle des deux précédentes, il a vu ses trois enfans et femme du matin.

Toutes les mesures nécessaires pour la sépulture furent prises, et le convoi funèbre eut lieu hier dimanche, à quatre heures de l'après-midi. Les corps de la mère et de ses trois enfants, dans un même char, ont été conduits à leur dernière demeure, suivis par une foule immense de parens et d'amis.

Le docteur Vigne, âgé de 40 ans, est encore en ce moment et il ne serait pas étonnant qu'il succombât. On s'est hâté de le faire sortir de la maison où la mort avait fait un ample moisson de victimes.

Deux enfans, sur six qui dont se compose sa famille, lui sont par encore ces ultimes affections. Le second pas.

Il paraît que cette série de catastrophes est dû-on, gravement indisposé.

Espérons tous dout, car ses enfans ont besoin de lui.

Deux ont succombé au choléra les quatre autres chez le docteur Vigne.

Le choléra entre par les pieds, et les enfans avaient mangé des pistaches.

Cela est d'autant plus probable que Mme Vigne aux premières atteintes du mal s'écria qu'elle avait mangé des pistaches. On a parlé d'empoisonnement par la casserole dans laquelle on avait préparées, mais les médecins ont fait remarquer que les circonstances sont assez graves pour une enquête. Nous espérons que le coroner nommera une commission de médecins pour faire l'autopsie des cadavres. La chose ne pas ici à l'heure qu'il est à l'ordre du jour, mais il nous semble étonnant que la mort ait ainsi tant de victimes dans une famille, tandis que ses ravages sont presque nuls dans les autres familles du voisinage.

FRANCE.

Les débats relatifs à la révision de la Constitution sont marqués au coin d'une violence extraordinaire. Après la menace faite par Cavaignac de tirer l'épée pour défendre la cause de la Constitution et de la République dans le cas où les pouvoirs du président seraient prolongés, *M. Léon Faucher*, membre du cabinet, s'est levé pour répondre à M. Lepelletier qui l'avait attaqué et avait défendu les insurrections dont Lyon a été le théâtre en 1831 et 1834. Ce sont là *d'abominables* doctrines, s'est écrié le ministre. A ce mot, la gauche entière s'est précipité vers la tribune avec des gestes menaçants, et la droite pensant que l'on allait faire un mauvais parti à l'orateur s'est jetée en avant des plus furieux. Une mêlée générale allait s'en suivre lorsque la président est parvenu à grand'peine à rétablir l'ordre. Des coups ont été portés sur divers point et pendant un moment on a pu croire que l'enceinte du paisible législatif allait être transformée en une arène de pugilat. M. Leon Faucher est resté impassible devant orage qu'il avait soulevé et n'a quitté la tribune que lorsque tous les membres avaient regagné leurs bancs.

Le bureau du président de l'Assemblée est chargé de pétitions en faveur de la révision de la Constitution. Le nombre des signatures révisionistes est porté par les partisans de l'Elysée à deux millions, tandis que les républicains en fixent le chiffre à sept cent mille.

ITALIE.

Trois fils de Lord Alborough ont été arrêtés à Livourne sous la prévention de favoriser les desseins des révolutionnaires. Des pamphlets démocratiques ont été trouvés dans leur hôtel ainsi que des caractères d'imprimerie.

Le conseil de guerre convoqué par le commandant en chef de l'armée française à Rome a condamné à mort quatre hommes qui avaient attaqué pendant la nuit une patrouille française. Un cinquième assaillant a été condamné aux travaux forcés à perpétuité, et trois autres à cinq ans de détention. Onze ont été acquittés.

La police de Turin a conduit jusqu'à la frontière le comte Bertola di Rivoli, espion aux gages de l'Autriche. La Chambre des Députés a voté l'abolition des privilèges de Nice à partir de 1854, et la révision du tarif pour l'année 1855.

Les évêques catholiques du Haut Rhin ont adressé une supplique au Pape pour obtenir le retour de toutes les concessions religieuses faites depuis le mois de mars 1848.

Les exécutions continuent d'être à l'ordre du jour dans les Etats pontificaux.

ESPAGNE.

Le gouvernement espagnol a envoyé une escadre dans le Tage pour surveiller les mouvements de révolutionnaires.

Les Cortès délibèrent sur la dette publique.

On croit que lord Howden décrétera enfin le gouvernement espagnol à entrer en négociations pour mettre un terme aux droits différentiels qui frappent les marchandises importées en Espagne sur navires anglais. Cuba et les îles Philippines seront cependant exceptées.

PORTUGAL.

Les finances du Portugal sont dans un piteux état. On s'attend incessamment à de nouveaux troubles.

ALLEMAGNE.

Voici les détails que donne une correspondance de Hambourg sur les troubles qui ont eu lieu dans cette ville:

"Un cri déchirant, dit cette correspondance, a éclaté hier soir dans un salon public de Jonsbourg St-Pauli, entre des matelots du port, secondés par une foule de gens de la lie du peuple et des soldats autrichiens. Un ignoble la cause, se précise de l'origine de la querelle; mais il est malheureusement certain qu'on s'est battu avec un acharnement, que des deux côtés il y a eu des morts et des blessés.

"Les renforts que reçurent les Autrichiens furent impuissans pour les dégager de la foule qui grossissait à tel point, qu'en peu de temps plus de 30,000 personnes se trouvaient rassemblées dans le faubourg.

"Telle est la promptitude et la régularité avec lesquelles la marche s'organisait dans cette masse d'hommes, qu'en moins d'une demi-heure, les deux garnisons d'Altona et de Hambourg, fortes de 9 à 10,000 hommes, avec toutes leurs munitions, étaient en communication, connaissance avec la cavalerie, les deux batteries d'artillerie et les ambulances de guerre.

"Une colonne d'infanterie, avec le général de Thierer à sa tête, en pénétrant dans le faubourg, y fut accueillie de la part du peuple par une grêle de pierres et de projectiles de toute espèce qui blessèrent grièvement le général. Les sommations à la foule du peuple de se disperser étant devenues infructueuses, les troupes furent forcées de faire feu, et, par ces diverses charges qu'elles exécutèrent, beaucoup de morts et de blessés restèrent sur la place. Nous ne tarderons pas d'en connaître le nombre par ceux qui seront entièrement finie, et cependant il n'en est rien encore.

"Le tocsin s'est aussitôt assemblé et est resté en permanence. On assure que, s'appuyant sur ce déplorable événement, il insiste de nouveau pour que le gouvernement autrichien pour obtenir l'éloignement des troupes et l'évacuation de la ville et de l'Etat de Hambourg.

"Mais il paraît qu'au lieu d'éloigner les troupes, le ministère Schwarzenberg, en vue d'être prêt à faire face à toute éventualité que son attitude pourrait faire naître, a donné l'ordre à de nouvelles troupes de se rendre à Hambourg. Ces renforts étaient portés à 4 ou 5,000 hommes et devaient être suivis de plusieurs autres, après un combat à mort, et au cimetière les restes de la malheureuse mère et de ses trois enfants.

"Cette enfant, âgé de deux ans, est encore en ce moment et il ne serait pas étonnant qu'il succombât. On s'est hâté de le faire sortir de la maison où la mort avait fait un ample moisson de victimes.

Deux enfans, sur six qui dont se compose sa famille, lui sont par encore ces ultimes affections. Le second pas.

Il paraît que cette série de catastrophes est dû-on, gravement indisposé.

Espérons tous dout, car ses enfans ont besoin de lui.

Deux ont succombé au choléra les quatre autres chez le docteur Vigne.

Le choléra entre par les pieds, et les enfans avaient mangé des pistaches.

Cela est d'autant plus probable que Mme Vigne aux premières atteintes du mal s'écria qu'elle avait mangé des pistaches. On a parlé d'empoisonnement par la casserole dans laquelle on avait préparées, mais les médecins ont fait remarquer que les circonstances sont assez graves pour une enquête. Nous espérons que le coroner nommera une commission de médecins pour faire l'autopsie des cadavres. La chose ne pas ici à l'heure qu'il est à l'ordre du jour, mais il nous semble étonnant que la mort ait ainsi tant de victimes dans une famille, tandis que ses ravages sont presque nuls dans les autres familles du voisinage.

Quelques mots de la funèbre histoire.

Dimanche dernier, Mme Vigne ayant fait des pralines et pistaches en mangea ainsi que ses trois enfans. Vers minuit elle se plaignit de vives douleurs d'estomac et fut saisie de vomissements violents. Son mari lui prodigua tous les soins que réclamait la fâcheuse position où elle se trouvait, mais ils furent impuissans à conjurer le mal qui fit qu'empirer et devint du matin même avec une effrayante rapidité.

Cependant encore chaud, lorsque deux de M. Vigne, frappés de la mort de leur mère, furent malades à leur tour et expérimentèrent les mêmes douleurs. Le premier, âgé de cinq ans et demi, mourut dans la journée, et le second, âgé de sept ans, le lendemain.

Des médecins avaient été appelés auprès de tous les trois, mais tous leurs efforts et toute la science n'avaient pu les arracher à la mort. Le docteur Vigne, qui ne cesse d'avoir pu, pas même un cordial, ne sortait du chevet de ses enfans que pour aller auprès de sa femme, qui, elle aussi, succombait. On s'était hâté de faire venir un autre médecin, mais ce fut inutilement que tous les secours furent prodigués, la malheureuse femme succomba.

Le docteur Vigne, âgé d'environ trois ans, a été vendredi soir, et après avoir traversé une épreuve analogue à celle des deux précédentes, il a vu ses trois enfans et femme du matin.

Toutes les mesures nécessaires pour la sépulture furent prises, et le convoi funèbre eut lieu hier dimanche, à quatre heures de l'après-midi. Les corps de la mère et de ses trois enfants, dans un même char, ont été conduits à leur dernière demeure, suivis par une foule immense de parens et d'amis.

Le docteur Vigne, âgé de 40 ans, est encore en ce moment et il ne serait pas étonnant qu'il succombât. On s'est hâté de